

Notice d'information relative à l'expérimentation du traitement de vidéo augmentée "Alerte Bout de Ligne"

Version du 22 octobre 2024

Il est régulièrement constaté que des passagers restent à bord des trains après le terminus et se retrouvent bloqués dans des emprises ferroviaires constituant des zones à risques pour leur sécurité. Ces événements proviennent principalement d'un défaut d'attention des voyageurs et surviennent malgré les précautions prises par SNCF Voyageurs (annonces sonores, extinction des lumières, etc.).

C'est pourquoi, en complément des mesures déjà mises en place, SNCF Voyageurs expérimente à bord de certaines rames Transilien un système d'intelligence artificielle capable de détecter la présence de personnes à bord du train après la fin du service commercial en s'appuyant sur l'analyse automatique des images issues du système de vidéoprotection.

Support du traitement :

SNCF Voyageurs utilise le système de vidéoprotection de certaines rames Transilien afin de réaliser ce traitement.

Responsable :

SNCF Voyageurs - Direction Transilien - Campus Rimbaud - 10 rue Camille Moke - CS 80001 - 93212 SAINT-DENIS

Objectif(s) de l'utilisation de vos données :

Vos données personnelles sont utilisées pour détecter la présence de personnes restées à bord de la rame avant son départ au garage ou en atelier de maintenance.

L'information des voyageurs est réalisée par voie d'affichage à bord des trains concernés.

Base légale :

L'utilisation de vos données est fondée sur l'intérêt légitime de SNCF Voyageurs d'assurer votre sécurité et d'éviter les intrusions dans les emprises ferroviaires.



Type de données :

Les données utilisées dans le cadre du traitement sont les images qui proviennent des caméras de vidéoprotection installées à bord des rames.



Durée de conservation des données :

Vos données sont conservées pour une durée de 30 jours maximum.



Destinataires des données :

Vos données pourront être communiquées aux services internes SNCF en charge de la solution aux fins de vérification du bon fonctionnement du système.



Transfert de vos données dans un pays extérieur à l'Union Européenne :

Vos données sont hébergées en France. Elles ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.



Prise de décision automatisée :

L'utilisation de vos données ne donne lieu à aucune prise de décision automatisée.

Lorsque le dispositif détecte une personne restée à bord, une alerte est envoyée au conducteur qui va vérifier sur l'écran du système de vidéoprotection embarquée la présence d'un passager et l'évacuer en toute sécurité, le cas échéant.



Exercer vos droits à la protection des données :

Dans les limites et conditions autorisées par la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, votre droit de limitation et d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles ainsi que votre droit de définir les directives applicables à la conservation, l'effacement et la communication de celles-ci après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par courriel à donnees-personnelles-direction-industrielle@sncf.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits n'ont pas été respectés, vous disposez également du droit de [déposer une plainte auprès de la CNIL](#).